

**DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
A.S.A. DU CANAL DE VENTAVON ST-TROPEZ**

**DOCUMENT AFFICHE DU 17/06 AU 04/07/2025**

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 12
Pour	: 12
Contre	: 0
Abstention	: 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT  
Séance du 05 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 05 juin à neuf heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du M. Christian GALLO.

**Etaient présents :** René ISNARD, Rémi LIEUTIER, Joël CHRISTOPHE, Bernard NAL, Michel COSTANZO, Daniel ROBERT, Jérôme SAMUEL, Christian GARCIN,

**Etaient absents et représentés :** Jean Noel NAL (Pouvoir donné à Remi LIEUTIER), Nicolas RICHIER (Pouvoir donné à Jérôme SAMUEL), Christian TROJA (Pouvoir donné à René ISNARD),

**Assistaient sans voix délibérante à la réunion :** Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier)

**Secrétaire de séance :** Daniel ROBERT.

**Objet :** Commission d'appel d'offres.

---

Le Président expose qu'en vertu de l'article 44 du décret n° 2006-504, il est nécessaire de constituer une commission d'appel d'offre :

A cet effet, il désigne deux membres titulaires :

- M. ROBERT Daniel
- M. LIEUTIER Rémi

Et deux membres suppléants :

- M. ISNARD René
- M. COSTANZO Michel

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte la composition de cette commission d'appel d'offre.
- Autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

Daniel ROBERT



Certifiée et rendue exécutoire,  
Le Président,

Christian GALLO



Commission Syndicale du 05 juin 2025